

CIMES VELOURS ANTIBACT

CIMENTOL

Fiche sécurisée n° 128
Fiche technique n° 128
Version : mars 2025

**PEINTURE DE FINITION VELOURS ACRYLIQUE
MODIFIEE ALKYDE POUR TRAVAUX SOIGNES
ET TRES SOIGNES EN INTERIEUR / EXTERIEUR
RENFORCEE EN AGENTS ANTIBACTERIENS ET
EN AGENTS CONTRE LES CONTAMINATIONS
MICROBIOLOGIQUES**



Caractéristiques principales :

- ⇒ **Respectueuse de l'environnement : Certification Excell zone verte et Ecolabel**
- ⇒ **Très fort pouvoir couvrant, très grande blancheur et très belle glisse**
- ⇒ PV Alimentaire
- ⇒ **ANTIBACT :**
 - Résistant à la prolifération des bactéries et des micro-organismes
 - Action longue durée
 - Maintien un environnement hygiénique
- ⇒ Temps de reprise exceptionnel
- ⇒ Deux couches dans la journée
- ⇒ Lavable et lessivable
- ⇒ Sans odeur et sans solvant
- ⇒ Fonction AIR QUALI (par addition de la soludose Air Quali) qui capte et détruit les polluants intérieurs tels que formaldéhydes, hexaldéhydes et acétaldéhydes
- ⇒ Disponible en Mat et Satin sur demande

Environnement	Sanitaire	Performance	Nettoyage	Matériel	Destination	Couleurs	Consommation
						Blanc Demi Blanc Base neutre	 10 à 12 m ² /L

Domaine d'utilisation

Le **CIMES VELOURS ANTIBACT** est une peinture velours renforcée en agents antibactériens et agents contre les contaminations microbiologiques, en phase aqueuse à base de copolymères acryliques modifiés alkyde pour la rénovation et la décoration intérieure ou extérieure de haute qualité. Elle convient parfaitement aux environnements types milieux hospitaliers, laboratoires, crèches, écoles, cantines, vestiaires grâce à sa technologie à base d'ions d'argent. L'effet durabilité est infini même avec un nettoyage intensif. Doté d'un temps ouvert exceptionnel, le **CIMES VELOURS ANTIBACT** évite les traces de reprise. Sans odeur et développant 0% de COV au séchage, le **CIMES VELOURS ANTIBACT** convient parfaitement aux travaux d'intérieur les plus sensibles (Chambre, cuisine, hôpitaux, etc...)

Par addition de la **Soludose AIR QUALI**, le **CIMES VELOURS ANTIBACT** peut être rendu dépolluant de l'air intérieur (récupération des formaldéhydes, des hexaldéhydes et des acétaldéhydes).

Types de supports à peindre : plâtre, placoplâtre, brique, maçonneries enduites, enduit à l'eau, isorel, contre-plaqué, métaux ferreux protégés par un bon antirouille, matières plastiques et bois.

Mode opératoire

1. Préparation du fond

S'applique sur tous supports secs, sains, durs, préalablement brossés, grattés ou dégraissés suivant les cas.

2. Utilisation de le CIMES VELOURS ANTIBACT

Imprimer les fonds si besoin avec le CIMES PRIMER.

Dilution possible de 2 à 5% d'eau .

Nettoyage des outils à l'eau.

S'applique en 2 couches en croisant.

Données techniques

Aspects	Velours
Couleur	Blanc, demi blanc et base neutre
Taux de brillance	
Composant principal	Copolymère acrylique modifié alkyde
Conditionnement	3L – 15L
Consommation	10 à 12 m ² /L
Destination	Intérieur / extérieur
Densité	1.4
Temps de séchage	Hors poussière : 30 minutes Recouvrable : 3 heures
Température ambiante de travail	De 10°C à 35°C Humidité relative < 80%
Matériel d'application	Brosse, rouleau, pistolet airless
Nettoyage du matériel	A l'eau
Dilution	A l'eau (2 à 5%)
Stockage	Conserver à l'abri du gel
Classification	Famille 1 classe 7B2
Abrasion humide	Classe 1
PV Alimentaire	N°RE-12/05824 du 14 mai 2012
Label Excell Zone Verte	Attestation 2017-05-022-01
PV BIO PRESERV	N° 16 BP 042 du 10/03/2016 Efficace sur Ecolli 157, Salmonella, Staph, Aureus, Listeria, monocytogenes, shigella, Yersinia.
Test THOR	Mesure de l'activité bactérienne (norme Iso 22196 : 2016)
Ecolabel	044/08
Taux de COV	<0.1gr/L
Fiche de données sécurité	Disponible par fax ou Internet à www.cimentol.fr

Précautions d'emploi

- **Sécurité/hygiène** : non inflammable ; conserver hors de portée des enfants.
- Se conformer aux instructions des étiquettes et fiches de sécurité
- Produit réservé à l'usage professionnel

Informations de consommateurs

Evitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la peinture dont vous avez besoin par rapport au rendement de celle-ci. Pour 1m² de mur, 0.10L de peinture est nécessaire. Si besoin, n'hésitez pas à nous contacter au 01.30.46.19.70.

Refermez les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture. Si vous avez de la peinture inutilisée, ne la jetez pas dans l'évier, les toilettes ou la poubelle, renseignez-vous auprès des autorités locales ou contactez-nous directement au 01.30.46.19.70 ou à l'adresse peintures.cimentol@cimentol.com

Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Bien refermer après utilisation pour une conservation optimum

Disponible en Mat et Satin sur demande

Observations

La norme NF P74-201 et 2, ref DTU 59.1 « travaux de peinture » définit les règles professionnelles de préparation des supports. Il appartient à l'applicateur de veiller au respect de ces règles, car il engage sa responsabilité.

Produit réservé à l'usage professionnel
